

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MAI 2016**

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 3
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 03/05/2016

Le 9 mai 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, en l'absence de Mr Bernard GRISON, Président, empêché, s'est réuni sous la présidence de Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jacky DUTRUC (pouvoir Noël CHEYNET), Bernard GRISON, Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Noël CHEYNET

OBJET : FINANCES – Budget Immobilier d'Entreprises 2016 – Décision modificative n°1

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget Immobilier d'entreprises 2016 dont la section de fonctionnement et la section d'investissement qui s'équilibrent à 5 700 €.

Cette décision modificative permet de réaliser des régularisations des crédits inscrits en amortissements pour les immobilisations et les subventions (+/- 5 700 €), et pour permettre la prise en compte de nouveaux amortissements sur les immobilisations (+16 503,82 € et -92 632,18 €). L'équilibre est assuré par une réduction du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **ADOpte** la décision modificative n° 1 du Budget Immobilier d'entreprises 2016 suivante :

D/R	Opér	n° Chapitre	n° compte	n° service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits en €	Modification de crédits en €
D		042	6811	01	Amortissement des immobilisations	16 503,82	
R		042	777	01	Amortissement des immobilisations		5 700,00
			023	01	Virement à la section d'investissement	-10 803,82	
					TOTAL	5 700,00	5 700,00

D/R	Opér.	n° Chapitre	n° compte	n° service	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
					Libellés	Modification de crédits en €	Modification de crédits en €
R	HO	040	28132	01	Amortissement des immobilisations		109 136,00
R	HO	040	28138	01	Amortissement des immobilisations		-92 632,18
D	HO	040	13913	01	Amortissement des subventions d'équipement	5 700,00	
R	HO		021	01	Virement de la section de fonctionnement		-10 803,82
					TOTAL	5 700,00	5 700,00

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 9 mai 2016

**Le Président,
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **30 MAI 2016**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160509-2016C49-FI
Affichage le :

30 MAI 2016

